



CGT IP 59/62/80/60/02

MOTION 30/03/2023

Nous, agents exerçant en SPIP (travailleurs sociaux, PA etc...) de la DI de Lille, affirmons notre soutien total à la mobilisation contre la Réforme des Retraites.

Le 18 mars 2023, le Ministre de la Justice M. DUPONT MORETTI sommait les Parquets d'apporter « une réponse pénale systématique et rapide » à l'encontre des personnes interpellées en marge des manifestations.

Nous dénonçons la répression sans précédent du mouvement social ainsi que l'usage systématique de violences policières dans et en marge des manifestations.

Nous ne pouvons accepter l'instrumentalisation de la Justice et donc de nos Services dans la réponse pénale apportée contre nos camarades manifestants.

La CGT Insertion Probation des Hauts-de-France appelle leurs directions à préserver les collègues manifestants de tout conflit déontologique lié à la prise en charge de manifestants condamnés.

Fait à Bapaume le 30/03/23